
PROCÈS-VERBAL

SONT PRÉSENTS :

Florence Pageot (présidente 2022-2023), Frédérick Desbiens (président), Karine Lapointe (vide-présidente), Andrée Bigelow (secrétaire), Nadine Esber (parent), Chimene Aniabossou (parent), Karine Charbonneau (parent substitut), Cédric Lafrance (parent substitut), Cindy Gamache (parent substitut), Lyn Cousineau (enseignante), Suzanne Osborne (enseignante), Anne Trudel (orthopédagogue), Stéphane Mougeot (directeur)

SONT EXCUSÉES :

Mariette Vissi (technicienne en service de garde), Cyrcé Bastien (T.E.S. école)

1. Ouverture de la séance;

2. Adoption de l'ordre du jour;

RÉSOLUTION CE-01(CE 2023-2024)

Il est proposé par Mme Andrée Bigelow QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout d'un point à l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption et suivi du dernier procès-verbal;

RÉSOLUTION CE-02 (CE 2023-2024)

Il est proposé par Mme Suzanne Osborne QUE le dernier procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Parole au public;

5. Points de décisions :

5.1. Attribution des rôles;

M. Frédéric Desbiens est nommé à titre de président du conseil d'établissement;

Mme Karine Lapointe est nommée à titre de vice-présidente du conseil d'établissement;

Mme Andrée Bigelow est nommée à titre de secrétaire du conseil d'établissement;

Mme Karine Lapointe est nommée à titre de déléguée au comité de parents.

5.2. Calendrier des rencontres 2023-2024 du conseil d'établissement;

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 18 octobre, à 18 h. Le calendrier des rencontres sera défini lors de la prochaine rencontre des membres du conseil d'établissement.

5.3. Sorties à distance de marche;

RÉSOLUTION CE-03 (CE 2023-2024)

Il est proposé par Anick Bélanger QUE les sorties à distance de marche soient approuvées pour les élèves durant les heures de cours ainsi que durant les heures du service de garde.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

5.4. Cahiers d'exercices pour la classe 602;

RÉSOLUTION CE-04 (CE 2023-2024)

La direction demande aux membres d'approuver une modification à la liste des effets scolaires demandés aux parents pour la classe 602. Afin de soutenir les élèves dans leurs apprentissages, trois cahiers d'exercices sont recommandés (français, mathématique et univers social) pour un total de 52,95 \$.

Il est proposé par Anick Bélanger QUE la demande d'achat de cahiers d'exercices aux parents soit approuvée.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

5.5. Chorale;

RÉSOLUTION CE-05 (CE 2023-2024)

Encore cette année, l'offre se renouvelle. La chorale serait offerte aux élèves de la 2^e année à la 6^e année du primaire avec un coût d'inscription de 125 \$ par élève. Une demande est faite afin d'offrir la possibilité à des élèves de participer à la chorale en parascolaire.

Il est proposé par Lyn Cousineau QUE l'offre d'activité soit approuvée et soumise aux parents.

ADOpte À L'UNANIMITÉ

6. Points de consultation :

7. Points d'informations :

7.1. Service de traiteur à l'école;

L'école est en démarche afin d'avoir à nouveau un service de traiteur à l'école. Une rencontre a eu lieu entre la direction et des cuisiniers le lundi 28 août 2023.

7.2. Formation obligatoire des membres du C.É.;

Cette formation obligatoire, élaborée par le ministère de l'Éducation, s'adresse aux membres des conseils d'établissement et aux directions des écoles. Ce point est reporté au prochain conseil d'établissement.

8. Varia :

8.1. Frais de garde;

Un membre demande de l'information pour le remboursement des frais de garde pour un membre du conseil d'établissement

9. Communications :

9.1. Parole au délégué du comité de parents;

9.2. Parole au délégué du comité consultatif EHDAA;

9.3. Parole au personnel de soutien/service de garde;

9.4. Mot du personnel enseignant;

Les enseignantes souhaitent la bienvenue aux parents sur le conseil d'établissement.

9.5. Mot de la direction;

La direction a remercié tous les participants pour leur implication, car ça prend tout un village pour éduquer un enfant.

9.6. Mot de la présidence;

Madame Florence Pageot, présidente du conseil en 2022-2023, a souhaité aux membres de continuer à faire de belles choses et qu'elle avait adoré son expérience au sein de ce conseil.

10. Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION CE-06 (CE 2023-2024)

Il est proposé QUE la rencontre soit levée à 9 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Frédéric Desbiens
Président

Stéphane Mougeot
Directeur